

Devenir partenaire de la Société des amis du musée d'ethnographie de Genève (SAMEG)

La convention de partenariat que nous vous proposons comprend :

Pour les associations d'étudiant-e-s des hautes écoles et des universités :

- Une visite guidée gratuite, à la demande du comité, réservée aux membres de l'association partenaire.
- Un soutien à la réalisation de projets de collaboration avec le MEG, projets à caractère ethnographique, anthropologique ou sociologique portés par l'association, ou un regroupement d'associations. Toutes propositions sont les bienvenues.
- Un emplacement pour le logo sur le site internet de la SAMEG.

Pour la SAMEG :

- Une visibilité des activités de la SAMEG sur les réseaux sociaux et supports de communication de l'association partenaire.
- Une contribution de l'association au rayonnement et à la notoriété de la SAMEG et du MEG. Par exemple, la présentation de la SAMEG et des projets possibles aux membres de l'association lors de réunions ; un soutien à sa communication ; des citations dans le rapport annuel.
- Un emplacement pour le logo sur le site internet du partenaire.

Pour plus d'informations :

Camille et Aurélie, samegjeunes@gmail.com